



Confédération Nationale du Travail

Syndicat des Travailleurs Territoriaux 59

Section Mairie de Grande-Synthe

Communiqué de création de la section

Réuni.e.s en Assemblée générale ordinaire à Dunkerque, des adhérent.e.s de notre syndicat sont heureux.euses de vous annoncer la création d'une section de la CNT à la mairie de Grande-Synthe.

Notre objectif est clair : développer l'implantation des références anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la CNT dans le secteur public. Nous avons la volonté de créer une dynamique dans toutes les collectivités où militent des travailleur.euse.s territoriaux.ales qui ont des perspectives révolutionnaires communes de lutte des classes.

Enracinée dans l'histoire riche du mouvement ouvrier, la CNT se construit avant tout dans le présent, dans les luttes auxquelles elle participe et qu'elle impulse. Une organisation encore faible dans le champ syndical, face aux confédérations dites représentatives, mais qui élargit son audience, son influence, et qui retrouve sur le terrain des pratiques de nombreux.euses syndicalistes appartenant à d'autres organisations.

Notre syndicat refuse les étiquettes idéologiques, les dogmatismes paralysants, tout asservissement à un parti politique, mais inclut dans son champ d'action des luttes éminemment politiques, révélatrices d'un projet de société et d'une autre forme d'organisation sociale.

La CNT a de grandes ambitions : l'émancipation des travailleur.euses, l'abolition des classes, l'égalité et la justice sociale, la gestion de la société par les producteur.rice.s. Si elle déploie beaucoup d'énergie, c'est pour construire ce rêve, l'ancrer dans la réalité des luttes, le faire partager par toutes celles et ceux qui, un jour, mettront à bas le vieux monde.

CNT

UN SYNDICAT DE COMBAT

Un syndicalisme alternatif

> Un fonctionnement autogéré

Auto-organisation des luttes
Les décisions sont le fruit de consensus
Nos actions collectives sont décidées en Assemblée Générale

> Non au syndicalisme bureaucratique

Pas de syndicalisme professionnel ni de permanents syndicaux
Les personnes mandatées sont révocables et remplaçables à tout moment -
Les mandats sont impératifs
Pas de connivence avec les dirigeants ni avec les patrons

> Solidaire

Sans structure hiérarchique et contre le corporatisme
Sans recherche d'intérêt personnel !
Egalité de tou-te-s les Salarié-e-s !

> Un syndicalisme interprofessionnel, social et internationaliste

Le Droit de tous les travailleur.euse.s sans discriminations

La CNT demande :

- Le retrait de la Loi Travail et autres lois/ordonnances patronales à venir ;
- L'amnistie pénale et civile pour l'ensemble des militant-es condamné-es ;
- Le renforcement des droits syndicaux en entreprise ;
- Un accès aux indemnités de chômage avec un taux de remplacement à 100% du meilleur salaire ;
- L'autogestion des caisses de Sécurité Sociale par les salarié.es eux et elles-mêmes, selon le modèle existant avant les ordonnances de 1967 (qui ont introduit le paritarisme syndicats/patronat) et son financement par le salaire socialisé ;
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales ;
- Une augmentation significative des salaires ;
- Titularisation/CDIisation de tous les emplois précaires (du public comme du privé)
- Régularisation de tous les sans-papiers et accueil de l'ensemble des migrant.es